Nations Unies S/2022/500



Distr. générale 23 juin 2022 Français Original : arabe

Lettres identiques datées du 21 juin 2022, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un récapitulatif des violations de l'espace aérien et du territoire iraquiens, commises par la Turquie pendant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 (voir annexe).

Je tiens également à appeler votre attention sur le fait que ces atteintes à la souveraineté de l'Iraq par la Turquie sont incompatibles avec les principes de bon voisinage et constituent une violation des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Mon gouvernement se dit de nouveau disposé à coopérer avec la Turquie en vue de trouver un terrain d'entente et de parvenir à une solution appropriée qui permettra de mettre un terme à ces violations répétées.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Mohammed Hussein **Bahr Aluloom**



Annexe aux lettres identiques datées du 21 juin 2022 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Violations par la Turquie de l'espace aérien et du territoire iraquiens pendant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 et mesures prises (nombre et date de la note de protestation du Ministère iraquien des affaires étrangères)

| | Date | Туре | Nombre | Lieu | Mesures prises (numéro et date de la note de protestation) |
|---|--------------|--|--------|--------------------|--|
| 1 | Janvier 2022 | Violations et incursions du territoire et de l'espace aérien iraquiens | 191 | Divers secteurs | Note du Ministre iraquien des affaires étrangères n° 787 datée du 25 avril 2022 |
| 2 | Février 2022 | Violations et incursions du territoire et de l'espace aérien iraquiens | 354 | Divers secteurs | Notes du Ministre iraquien des affaires étrangères n° 593 datée du 3 avril 2022 et n° 602 datée du 4 avril 2022 |
| 3 | Mars 2022 | Violations et incursions du territoire et de l'espace aérien iraquiens | 159 | Divers secteurs | Note du Ministre iraquien des affaires étrangères nº 981 datée du 19 mai 2022 |

Note: le nombre de violations s'élève à 704 pendant la période considérée.

2/2 22-09937